



Attentat de Nice

La direction présente ses excuses, vraiment ?

Le SNJ avait décidé de respecter la période du deuil national, après l'attentat de Nice. Il est temps désormais de dénoncer la perversité du fonctionnement éditorial de France 2 : il est à l'origine du dérapage dans l'édition spéciale. Ainsi que l'hypocrisie de la direction de l'information, au sujet de la déontologie des journalistes.

Une équipe de reportage au milieu de l'horreur de l'attentat de Nice. Traumatisée, comme on le serait tous. Elle réussit malgré tout à faire son travail : enregistrer images et interviews. Jusque-là, rien de plus normal, de plus professionnel. N'en déplaisent aux « réseaux sociaux » et autre CSA.

C'est après que les choses dérapent. Quand la direction de la rédaction nationale se révèle incapable de faire sa part de travail : visionner les rushes et décider si, oui ou non, ils doivent être transformés en information, et mis à l'antenne.

La hiérarchie, si prompte à imposer au quotidien ses vues sur les reportages qu'elle commande, a témoigné dans l'urgence d'une incapacité à exercer un regard critique. Comme quoi on peut être à la fois inutilement tatillon par temps calme et défaillant les jours de tempête. C'est-à-dire quand les circonstances révèlent les aptitudes des uns et des autres.

- Fallait-il ou non diffuser ce témoignage d'un homme en larmes auprès du corps d'un proche ?
- Doit-on appliquer des règles différentes avec des drames proches et des drames lointains ?
- La guerre sans images existe-t-elle ?

Toutes ces questions relèvent de ce que l'on appelle la « déontologie ». C'est notre préoccupation quotidienne, à nous journalistes, à chaque reportage sur le terrain.

Dans un courrier adressé aux salariés des rédactions nationales, le directeur de l'information précise *« ni nos équipes sur le terrain, qui ont fait un boulot remarquable dans des conditions d'atrocité peu communes, ni les monteurs, accablés de rushes plus insoutenables les uns que les autres, ne sauraient être mis en cause »*

Domage que le directeur de l'information n'aille pas au bout du raisonnement. Depuis des années, le SNJ dénonce la perversité du fonctionnement des éditions de France 2. Des cadres, présentateurs ou rédacteurs en chefs veulent modeler chaque reportage selon leurs a priori et leurs préjugés. Ils savent tout mieux que tous les autres et, notamment que les journalistes de terrain, surtout en régions, considérés comme des moins que rien.

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 – e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Snj.ftv](https://www.facebook.com/Snj.ftv)

Résultat : à force de fonctionner à l'envers du bon sens journalistique, ces encadrants sont incapables « d'assurer » quand le terrain et l'urgence absolue nécessitent un maximum de maîtrise. A l'arrivée, cela donne le dérapage pendant l'édition spéciale sur l'attentat de Nice, dans la nuit du 14 au 15 juillet.

Faut-il rappeler que ce modèle pervers de « news factory » s'appelle info 2015, le graal en toc de la direction de l'information ?

Faut-il pointer le fait que la charte d'éthique des journalistes professionnels et les principes professionnels qui la complètent sont trop souvent ignorés par certaines hiérarchies ?

Faut-il préciser enfin que la future chaîne d'info requiert la maîtrise d'une déontologie sans failles, entraînant les bonnes décisions et les bons réflexes de tous, et plus particulièrement de la hiérarchie journalistique ?

Dans ce même courrier adressé aux salariés, le directeur de l'information annonce l'organisation « *d'une rencontre ouverte à d'autres responsables de media et des réseaux sociaux pour approfondir l'ensemble des questions que soulève le traitement de ce type d'événements* ».

Quelle hypocrisie et quel aveu ! Tant que les questions de déontologie sont posées par le SNJ et par les journalistes de France Télévisions, la direction répond souvent par le dédain. Mais quand une poignée d'internautes se fâchent sur les réseaux sociaux, quand le CSA s'arroge le droit, en toute illégalité, d'intervenir sur la déontologie des journalistes, la direction se réveille.

Enfin, le SNJ constate, une fois de plus, que les salariés des régions de France 3 et du réseau des Outremer 1ères n'ont pas été destinataires du courrier de la direction de l'information, adressé aux seules équipes des rédactions nationales. Comme si les gueux des régions et des outremer ne méritaient pas qu'on s'adresse à eux, au sujet de la déontologie de l'information, dans leur entreprise.

Modèle éditorial défaillant, mépris des journalistes de terrain, méconnaissance de la déontologie : la direction de l'information de France Télévisions semble inconsciente des enjeux. Le SNJ saura le lui rappeler à chaque nouveau risque de dérapage, en particulier sur la future chaîne d'info en continu.

Paris, le 19 juillet 2016

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 – e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Snj.ftv](https://www.facebook.com/Snj.ftv)